



Extrait du Lycée Porte-Océane - Le Havre

<http://porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article398>

Programme de Première et Terminale L - option de spécialité

- Espace famille
 - Nos formations
 - La Classe de Seconde
 - Ens. d'explo. et Atelier Théâtre
 - L'ens. d'explo. théâtre
- Date de mise en ligne : jeudi 10 mai 2012

Copyright © Lycée Porte-Océane - Le Havre - Tous droits réservés

THÉÂTRE

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE, AU CHOIX - SÉRIE LITTÉRAIRE

I - DÉFINITION

L'enseignement obligatoire au choix du théâtre en classe de première poursuit l'approche du théâtre dans la diversité de ses formes, de ses modes de création et de diffusion. Alors que la seconde est une classe de détermination, la première est une classe d'engagement : l'élève développe son autonomie et sa capacité de conceptualisation. Sa mise en oeuvre est assurée par une équipe composée d'un enseignant aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste professionnel soucieux de la transmission de son art, en liaison avec des institutions culturelles : théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilitées. Lorsque cela est possible, cette équipe associe plusieurs enseignants de diverses disciplines et plusieurs artistes.

II - OBJECTIFS

En seconde, on a privilégié l'appréhension de l'espace scénique et théâtral, le déchiffrement des codes de la représentation et le développement de l'imaginaire. En première, on tend vers deux objectifs essentiels :

- l'acquisition d'une plus grande autonomie tant dans la pratique de plateau que dans la fréquentation des spectacles ;
- la rencontre avec les textes fondateurs dramatiques et théoriques.

III - PROGRAMME

III.1 Les deux composantes fondamentales du programme

Le programme s'organise à partir d'une composante pratique et d'une composante culturelle.

III.1.1 La composante pratique

La pratique, fondée sur le plaisir du jeu, développe rigueur et autonomie chez l'élève. En s'appuyant en effet sur les diverses techniques de l'acteur abordées en classe de seconde, l'élève fait des propositions de plus en plus élaborées de mises en voix, mises en espace, mises en scène des textes ou des situations sur lesquelles il travaille. Ces propositions s'enrichissent d'être confrontées à celles des autres élèves et de l'équipe pédagogique.

III.1.2 La composante culturelle

Dans sa dimension culturelle et méthodologique, l'enseignement, à travers la fréquentation des spectacles, développe chez l'élève la formation d'une culture théâtrale, et plus généralement d'une culture artistique, puisque la mise en scène, dans ses différentes composantes, fait appel aux autres arts : musique, danse, arts plastiques...

L'élève comprend que c'est du tissage de tous les constituants du spectacle qu'émerge un sens.

La pratique d'acteur et la pratique de spectateur menées de front, s'enrichissent mutuellement et permettent à l'élève une réflexion personnelle et critique sur son propre parcours, sur le travail de la classe, et sur les spectacles vus.

L'élève apprend à formuler cette réflexion sous des formes diverses, orales, écrites, iconographiques.

III.2 Les deux ensembles du programme

Le programme comprend un ensemble commun obligatoire et un ensemble libre se répartissant approximativement entre les trois quarts de l'horaire global pour le premier et un quart pour le second.

III.2.1 L'ensemble commun obligatoire

L'ensemble commun obligatoire comporte deux parties, l'une consacrée à la pratique artistique, l'autre à l'approche culturelle.

La pratique artistique La pratique artistique est fondée sur le questionnement des constituants du théâtre parmi lesquels l'espace et le jeu.

L'espace

En s'appuyant sur le travail effectué en classe de seconde, l'élève approfondit les relations du texte et d'un espace théâtral défini : il comprend que le plateau est un espace dont la configuration matérielle détermine les lieux imaginaires qu'on y suscitera, et que la place des comédiens, le choix de la scénographie, induisent des interprétations multiples.

Le jeu

L'élève continue de découvrir les moyens dont dispose le comédien pour jouer : ainsi le travail sur le rythme et le souffle permet d'expérimenter, par exemple, les diverses façons de lire un texte, de dire l'alexandrin.

Il apprend à faire des propositions de jeu et de mises en voix, de mises en espace, de mises en scène pour lui et pour les autres. Il utilise des techniques de jeu qui lui permettent de mobiliser corps, imaginaire et pensée, au service d'un sens et d'une esthétique. Il prend appui, pour ce faire, sur des éléments des textes théoriques écrits par des praticiens du théâtre comme : La formation de l'acteur de Stanislavski, Le corps poétique de Lecoq, Écrits sur le théâtre de Vitez, L'art du comédien de Brecht.

L'approche culturelle Associée à la pratique de plateau, la pratique culturelle se fait à partir de la rencontre avec les textes dramatiques et de la fréquentation de spectacles.

L'élève se familiarise avec les textes dramatiques fondateurs. En articulant textes dramatiques, textes théoriques, type de jeu, inscription dans l'histoire, l'enseignant étudie obligatoirement deux ensembles parmi les suivants :

- la tragédie grecque, comme fondement du théâtre occidental, à mettre en relation avec des éléments de La Poétique d'Aristote, du moins avec les notions de "mimesis" et de "catharsis" à étudier sous l'angle du rapport à la cité ;
- le théâtre baroque : théâtre élisabéthain et siècle d'or espagnol ;
- le théâtre classique, qu'on pourra mettre en relation avec les préfaces de Molière et de Racine, ainsi qu'avec les leçons de Juvet dans Molière et la comédie classique et La tragédie classique ;
- le théâtre moderne à travers ses figures importantes : Tchekhov à mettre en relation avec des textes de Stanislavski, ou Brecht et sa réflexion sur le lieu scénique, le jeu de l'acteur (Petit Organon pour le théâtre ou d'autres écrits théoriques), ou Beckett. L'élève confronte à travers des documents écrits, iconographiques ou vidéographiques, diverses mises en scène d'une même pièce étudiée théoriquement et pratiquement par la classe, et formule sa réflexion à ce sujet. Par ailleurs, l'élève développe sa sensibilité artistique par la fréquentation de spectacles et en vient à analyser le processus de la création théâtrale : jeu des comédiens, scénographie, costumes, lumières. Ainsi, il investit son expérience de spectateur dans sa pratique d'acteur.

III.2.2 L'ensemble libre

Respectant les objectifs de formation fixés par le programme et prenant en compte le niveau et le goût des élèves, les ressources de l'établissement et de l'environnement et, d'une façon générale, le contexte sous toutes ses formes, l'enseignant ou l'équipe pédagogique disposent librement de cet ensemble, qu'il s'agisse d'une démarche interne à la discipline, d'une ouverture à l'environnement pédagogique et culturel ou de toute autre question. En conséquence, les items ci-dessous sont donnés à titre d'exemples et d'exemples seulement. Ils n'imposent rien. Ils visent simplement à éclairer le propos.

" Dans une démarche interne à la discipline, on pourra notamment :

- revenir sur tel ou tel point du programme commun obligatoire qui n'aurait pas été assimilé par l'ensemble des élèves (exemple : faire un montage de textes français du XVIIe siècle pour aborder l'alexandrin, si l'on a travaillé le théâtre classique),
- procéder à une mise à niveau de ceux qui n'auraient pu bénéficier jusque là d'une formation suffisante (exemple : transmettre aux élèves qui arrivent directement en première les techniques abordées en seconde) ;
- aborder de nouvelles questions ou de nouvelles formes de jeu ou de représentation, à partir des ressources ou des compétences particulières des intervenants (travail scénographique ...) ;
- explorer le passage à la scène de textes non théâtraux, "faire théâtre de tout" (d'après l'expression d'Antoine Vitez) ;

- élargir l'étude de l'un des deux ensembles (exemple : mettre en écho les oeuvres de Shakespeare et celles d'auteurs contemporains qui s'en sont inspirés) ;
- expérimenter de façon approfondie les nouvelles technologies pour les intégrer au processus de création et engager une réflexion sur la relation entre technique et création (exemple : images de synthèse et vidéo intégrées au spectacle) ;
- engager une réflexion sur le programme de l'année en le situant dans l'ensemble du cursus. " Dans une démarche d'ouverture à l'environnement pédagogique et culturel, on pourra notamment :
- entrer en relation avec les autres domaines artistiques et les autres disciplines enseignées au lycée pour travailler sur des thèmes, des questions complémentaires qui peuvent donner lieu à des approches croisées conduisant les élèves à mieux percevoir une cohérence dans leurs études (exemple : travail sur le cinéma expressionniste si le travail de l'année est centré autour de l'expressionnisme allemand) ;
- favoriser les relations entre l'enseignement et la création, l'école et les lieux de vie artistique et culturelle, en utilisant au mieux les ressources offertes par l'environnement : institutions, festivals divers, spectacles itinérants, expositions, rencontres avec les professionnels ;
- faire découvrir des formes théâtrales contemporaines.

IV - ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA MISE EN RUVRE

Si la classe de seconde privilégie la recherche collective, la classe de première met l'accent sur un travail plus autonome aussi bien dans la formation pratique que dans la formation théorique, indissociables dans cet enseignement. Cette formation est dispensée dans un esprit de liberté et d'ouverture qui privilégie l'expérimentation, la capacité d'initiative et la diversité des démarches et des approches.

Le journal de bord est l'outil privilégié d'une réflexion individuelle et collective et constitue la mémoire du groupe. Dans ce journal de bord, les élèves prennent en charge à tour de rôle le bilan des séances ou des séquences en proposant leur éclairage personnel. Ils rendent compte de la même façon des rencontres et des spectacles vus. Ils y intègrent également leurs recherches personnelles en relation avec le travail du groupe.

Formation pratique Cette formation repose sur l'analyse du texte de théâtre et la pratique de plateau. Elle est complétée par des travaux personnels.

Le texte de théâtre

Le passage du texte de théâtre à la scène suppose une approche personnelle qui respecte le texte sans pour autant le sacraliser.

La pratique de plateau

L'élève apprend, par son travail sur les oeuvres étudiées :

- à explorer les ressources du plateau : il expérimente les diverses manières d'occuper l'espace de jeu et prend conscience des rapports possibles entre la scène et la salle ;
- à être sans cesse concentré, mobilisé sur le plateau comme dans son rôle de spectateur des autres élèves, afin de faire de nouvelles propositions de jeu ;
- à fournir un travail personnel de répétition et de recherche sur un ou plusieurs points qui l'intéressent particulièrement afin d'éclairer le travail du groupe. Les travaux personnels L'élève apprend :
- à formuler clairement le bilan d'une séquence de travail, ce qui lui permet de prendre une distance par rapport à ce qui a été fait, de repérer les parcours effectués, les difficultés rencontrées et les possibilités de les surmonter ;
- à rendre compte par des exercices écrits et oraux, des confrontations, des analyses, des réflexions qu'il a menées sur les spectacles vus ;
- à s'initier aux exercices écrits du baccalauréat. **Formation théorique** La formation théorique se fait à travers la fréquentation des spectacles, la consultation des documents et l'accomplissement d'exercices écrits, oraux, iconographiques. **La fréquentation des spectacles** La pratique de spectateur étant indispensable, il est souhaitable que l'élève assiste au plus grand nombre possible de spectacles dans l'année, en fonction des ressources locales. La compréhension du langage scénique, si elle se nourrit des écrits théoriques éclairant les

oeuvres, passe essentiellement par la rencontre avec la création :

- dans les spectacles vus, l'élève observe les différentes composantes du langage théâtral : travail d'acteur, mise en scène, scénographie, costumes, lumières, pour comprendre comment elles élaborent du sens ;
- par la rencontre avec les équipes artistiques et techniques des spectacles, l'élève appréhende le processus de création d'un spectacle. La consultation de documents Par la consultation de documents, livres et cassettes vidéo, l'élève a accès à des travaux de recherche ou de mises en scène achevées autres que ceux proposés par la programmation locale. Il peut, par exemple, confronter, dans des mises en scène précises, le traitement d'un élément scénographique particulier (décor, costume, lumière, ...). Exercices écrits, oraux, iconographiques Par des exercices écrits, oraux, iconographiques, l'élève rend compte des analyses et réflexions qu'il a menées à partir des spectacles vus et des rencontres avec les professionnels du spectacle vivant.

V - COMPÉTENCES ATTENDUES

À la fin de la classe de première, l'élève aura acquis des compétences d'ordre artistique, culturel, technique, méthodologique, comportemental. En réalité imbriquées, ces compétences, dont le repérage aidera à déterminer des critères d'évaluation, sont distribuées ci-dessous en catégories distinctes par souci de clarté et d'efficacité.

Par ailleurs, ce dispositif ne se veut pas "référentiel de compétences". Il se propose plutôt :

- de faciliter l'harmonisation du jugement entre formateurs,
- d'explorer les différents aspects de l'évaluation et des résultats de l'élève,
- de lui faire prendre conscience du chemin parcouru ainsi que des objectifs à atteindre.

Compétences artistiques L'élève est capable :

- de proposer une interprétation personnelle d'un texte, par l'organisation de l'espace et le jeu ;
- de solliciter certains des arts et techniques de la scène (lumière, son, musique, vidéo, masque, marionnettes, costumes) ;
- d'explorer de nouvelles pistes de travail, que sa recherche personnelle a fait naître ou qui correspondent à des consignes données par les partenaires de jeu et/ou l'équipe artiste-enseignant. Compétences culturelles L'élève est capable :
- d'analyser dans les différents spectacles vus, les signes constituant le langage scénique, et de formuler cette analyse dans des comptes rendus ;
- de mettre en relation les spectacles vus et la pratique du plateau ;
- de situer dans leur contexte historique et esthétique les périodes ou oeuvres de l'histoire du théâtre au programme ;
- d'avoir un jugement critique. Compétences techniques L'élève est capable :
- de proposer une gestuelle et des déplacements signifiants ;
- d'être audible et de savoir utiliser les ressources de sa voix ;
- de jouer avec ses partenaires. Compétences méthodologiques L'élève est capable :
- de mener une recherche documentaire et pour cela de fréquenter les lieux ressources, en particulier à l'aide des technologies de l'information et de la communication ;
- d'analyser des propositions de jeu, des scénographies, des mises en scène, et de les confronter de manière organisée, de justifier ses choix, de proposer des éléments nouveaux, à l'oral et à l'écrit et sous d'autres formes, par exemple iconographiques ;
- d'analyser les spectacles et les rencontres, et d'en tirer des enseignements pour son travail de pratique.

Compétences comportementales L'élève est capable :

- de s'investir dans le travail collectif ;
- de porter un regard critique sur ses propositions de jeu et de mises en scène et sur celles des autres ;
- d'être de plus en plus autonome dans son travail de plateau, dans sa réflexion, dans sa démarche de spectateur ;
- d'analyser de façon personnelle son travail et celui du groupe et d'en rendre compte dans des bilans à divers

moments de l'année.

VI - ÉVALUATION

En prenant appui sur les compétences énoncées ci-dessus, en attribuant une part égale à la pratique de jeu et au travail théorique, l'équipe partenariale évalue les acquis et la progression des élèves par des évaluations formatives en cours d'année et des évaluations sommatives au moment de chaque bilan.

Cette évaluation tient compte :

- de l'investissement de l'élève dans son travail et celui du groupe ;
- de sa créativité ;
- de sa progression dans la maîtrise des techniques de jeu ;
- de sa capacité à analyser les textes, les spectacles vus, son jeu, celui des autres ;
- de sa capacité à créer du sens et à le formuler ;
- de ses acquis culturels. Par ailleurs, l'évaluation fonde le dialogue avec l'élève qui peut faire ainsi le point sur ses acquis, ses motivations, ses projets, et se déterminer quant à la suite de son cursus dans le domaine théâtral.